

14 octobre Journée mondiale des soins palliatifs

En France, depuis juin 1999, la loi "vise à garantir l'accès aux soins palliatifs" à tout un chacun, sans condition de ressource, de milieu social, de lieu de résidence ou encore de maladie.

En pratique, ce droit semble loin d'être respecté de façon uniforme et repose d'une façon criante un débat éthique dont notre société ne pourra pas faire l'économie très longtemps.

Mourir dans la dignité ?

Ne nous trompons pas de débat... il ne s'agit pas ici de proposer une aide à mourir mais bel et bien des soins qui permettent aux personnes en fin de vie de terminer leur parcours dans la dignité, jusqu'à leur mort naturelle.

Nos comités d'éthiques, nos églises et nos partis politiques se sont légitimement emparés de cette question et il est intéressant de lire leurs écrits: ils en disent long sur leur vision du respect de la dignité de l'homme.

Faire connaître ses choix

Que dire aussi de la douloureuse "affaire" Vincent Lambert, qui aurait en principe du rester sur un strict terrain médical et est devenue en l'espace de quelques années la cristallisation de points de vues irréconciliables ?

L'action d'associations telles que Le Cercle Bleu nous montre peut-être aujourd'hui une partie du chemin en proposant à tout un chacun de faire connaître ses options personnelles au monde médical... en espérant qu'elles seront respectées !

Dates multiples

Cette journée semble célébrée à des dates diverses suivant les lieux et on la retrouve le 6 octobre (à Lyon) ou le 7 octobre dans d'autres pays... c'est comme pour la mort : nous ne savons ni le jour ni l'heure !

Un site à visiter : www.sfap.org